

La Tribu des Blood a le magasinage dans le sang!

Par Sheldon Hughes

Les membres de la Tribu des Blood pourront bientôt magasiner sans avoir à quitter la Première nation, grâce au Moccasin Flats Plaza.

Ce centre commercial construit dernièrement saura répondre aux besoins des membres et des personnes habitant dans les environs.

Construit sur un emplacement couvrant une superficie de 2,5 acres, le Moccasin Flats Plaza est accessible par deux autoroutes principales. Le centre commercial se trouve près de la municipalité de Cardston et de la réserve de Moses Lake, qui comptent environ 3 500 habitants et 2 500 membres respectivement. On s'attend à ce qu'un achalandage stable soit assuré par les habitants de Cardston et de la réserve, selon le chiffre d'affaires réalisé par le Moccasin Flats Mini-Mart, dépanneur / épicerie appartenant à la Tribu des Blood qui a exploité l'opération au même emplacement au cours des cinq dernières années.

Lancé en 1994, le Mini-Mart a évolué dès le début en tant que dépanneur qui vendait de l'essence et du tabac hors taxes aux membres de la bande. Il a par la suite élargi sa gamme de produits pour inclure les viandes, les fruits et légumes et les vêtements. Dans les premières années d'exploitation, cette entreprise a vite réalisé des rendements qui dépassaient les prévisions de vente, selon Hank Shade, directeur du développement économique pour la Tribu des Blood.

« Notre premier plan quinquennal a été élaboré conformément à notre objectif de générer des revenus bruts de 1 million de dollars. Nous avons atteint cet objectif dans les trois années suivant notre ouverture », a affirmé M. Shade.

En fait, le Mini-Mart a connu un si grand succès que la Tribu des Blood s'est vue obligée de fermer ses portes.

« Le Mini-Mart était une entreprise qui appartenait à la bande. Les membres ont qualifié de déloyale ce genre de concurrence en ce sens que la bande faisait concurrence à environ 15 entreprises privées. L'ironie du sort : le succès du Mini-Mart a donné de l'impulsion à l'initiative d'expansion qu'est le Moccasin Flats Plaza », a noté M. Shade.

La Tribu des Blood aurait pu bien tirer d'importants bénéfices du Mini-Mart, mais elle a jugé que la redistribution des bénéfices sauraient servir les intérêts de la collectivité.

La décision est conforme aux principes directeurs de la tribu dont elle s'inspire pour renforcer et rentabiliser son programme de développement économique. Outre l'intention de séparer les affaires et la politique, l'un des principes consiste à limiter la participation de la bande aux projets d'entreprise. Cela a pour effet d'inciter le secteur privé ou les membres à accroître leur participation aux projets de ce genre.

Par ailleurs, la majorité des quelque 8 000 membres de la Tribu des Blood deviennent des entrepreneurs ou réfléchissent mûrement à des carrières dans les affaires. Ce fait est attribuable, en partie, à la population toujours grandissante ainsi qu'à l'ampleur du soutien offert aux gens d'affaires membres de la bande.

« Nous constatons que les gens s'embarquant dans les affaires sont toujours en grand nombre », a ajouté M. Shade.



Le Moccasin Flats Plaza en cours de construction

» Ce que nous voulons éviter à tout prix est de faire concurrence à nos propres membres. »

Pour ce qui est du dossier du Moccasin Flats, la bande a cru bon d'adopter un plan d'action voulant, d'une part, que l'opération existante soit élargie pour devenir un centre commercial appartenant à la bande et, d'autre part, que les locaux à bureaux / commerciaux soient loués à des entrepreneurs privés.

L'enveloppe du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada en vertu du Fonds pour la création de possibilités économiques (FCPE) et du Programme du développement économique des collectivités (PDÉC) a contribué à la réalisation du projet d'expansion entrepris par la Tribu des Blood.

Conçu de manière à créer des emplois à long terme et à favoriser des possibilités de création d'entreprises, le PDÉC permet aux Premières nations de mettre en oeuvre et de gérer des projets de renforcement des capacités, des institutions économiques et des entreprises commerciales. L'apport du PDÉC au projet du Moccasin Flats Plaza a été de l'ordre de 150 000 \$.

Le FCPE a pour mandat premier de faciliter l'expansion des entreprises rentables, en plus de servir de source d'aide sous forme de capitaux d'appoint. Les bénéficiaires de ce financement doivent non seulement avoir des antécédents reconnus dans le domaine de l'expansion d'entreprises, mais également avoir rendu compte de leurs activités, et ce, de façon régulière et acceptable. Moccasin Flats a reçu une somme supplémentaire de 150 000 \$ destinée au projet.

Parmi les nouveaux locataires commerciaux, on retrouve un salon de coiffure, une salle de jeux électroniques et de billard, une laverie automatique, une charcuterie et une boutique d'artisanat. Seuls le salon de coiffure, la salle de jeux électroniques et la charcuterie exercent déjà leurs activités. Les autres locataires subissent présentement des rénovations; on s'attend donc à ce qu'ils ouvrent leur portes bientôt. L'inauguration officielle du centre commercial est prévue, à titre provisoire, pour le printemps ou l'été de 2001.

Gérant par intérim du centre commercial, M. Shade compte actuellement trois employés, dont un gardien de sécurité et deux concierges. À mesure que d'autres magasins entreprennent leurs opérations, la création de 10 à 20 postes de plus pourrait bien s'imposer, et ce, à temps plein.

La construction du Moccasin Flats Plaza souligne l'engagement de la Tribu des Blood à conférer aux membres davantage de pouvoirs et à créer un environnement propice à l'épanouissement de son économie.



Le dépanneur Moccasin Flats Mini-Mart avant la construction du Moccasin Flats Plaza



Un dessin architectural du Moccasin Flats Plaza

La Première nation de Beaver Lake se tourne vers le tourisme

Par Terry Lusty

Il reste peu de choix pour bien des collectivités du Nord de l'Alberta qui désirent devenir autosuffisantes mais qui n'ont aucun désir de se livrer à l'exploitation de leurs forêts.

En revanche, si l'on est disposé à courir des risques et à faire preuve de créativité tout en investissant quelque dollars, les possibilités sont illimitées. Prenez, par exemple, la Première nation de Beaver Lake, située dans le nord-est de l'Alberta. Elle, tout comme de nombreuses autres collectivités du Nord, a étudié à fond l'industrie du tourisme. La bande avait planifié, préparé et soumis un avant-projet de développement touristique qui a reçu l'approbation des responsables du Fonds pour la création de possibilités économiques, sous les auspices du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.

L'apport financier, soit 125 000 \$, a donné l'impulsion nécessaire au lancement du projet. Selon Russell Whitford, directeur du développement économique et des ressources humaines pour la Première nation de Beaver Lake, cet investissement n'aurait pas pu se concrétiser à un moment plus opportun.

« Cette injection de fonds nouveaux a permis à la Bande d'aménager un nouveau système d'aqueduc au centre de villégiature Spruce Point », a souligné M. Whitford.

Selon M. Whitford, la bande consacre maintenant toute son énergie à la planification d'un système d'égouts, qui devrait être en place avant la première chute de neige.

Le centre de villégiature, situé à 22 kilomètres au sud-est de Lac La Biche le long de l'autoroute 36, se compose de quatre cabanes en bois carré et de 300 emplacements de camping éparpillés sur la plage, parmi lesquels 50 sont alimentés en électricité, service prévu pour 25 à 50 sites de plus dans un proche avenir. La bande a l'intention de construire quatre cabanes en bois carré de plus et d'installer plus de conduites d'eau en vue d'alimenter les emplacements.

Pendant bien des années seule une route en gravier donnait accès à la plage, ce qui a suscité des critiques de la part des touristes et des clients éventuels. On avait enfin posé de l'asphalte à froid pour améliorer l'état de la route, donnant ainsi lieu à un achalandage accru. Le bilan : 50 p. 100 des visiteurs viennent de la région, 20 à 30 p.100 viennent d'Edmonton et du Sud de l'Alberta, alors que le reste des visiteurs viennent des États du Nord, des Territoires et de l'Ouest canadien.

Le centre de villégiature compte au moins 10 employés au cours des mois estivaux. D'après M. Whitford, la Première nation étudie la possibilité de rester ouvert pendant tout l'hiver, ce qui la forcerait à se contenter d'un personnel réduit composé de 3 employés plus ou moins.

L'objectif de la Première nation est de créer des emplois de longue durée pour des gens qui occupent normalement des emplois saisonniers.

« De quelque façon que l'on envisage le projet, c'est une situation favorable pour toutes les parties concernées au sein de la Première nation de Beaver Lake », a ajouté M. Whitford.

M. Whitford estime que parmi les 44 Premières nations de l'Alberta, la Première nation

de Beaver Lake constitue l'une des cinq Premières nations où le tourisme est le plus grand secteur d'activité.

Entre-temps, la bande présente des propositions au gouvernement de l'Alberta, au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada et à n'importe quelle autre entité susceptible de l'aider. Par ailleurs, la bande élabore des stratégies de commercialisation, notamment la création d'une page d'accueil sur Internet et le lancement d'initiatives conjointes avec le gouvernement de l'Alberta et la Chambre de commerce. Quoi qu'il arrive, on va sûrement entendre parler encore de la Première nation de Beaver Lake.



Comme toute autre chose, les améliorations dépendent souvent des revenus.

« L'été passé nous avons reçu une quantité importante de précipitations », a déclaré M. Whitford.

Trop de pluie, pas assez de revenus. L'évolution du projet a été minime, fait attribuable à la faiblesse des revenus.

On prévoit d'apporter des améliorations au terrain de jeu pour enfants et délimiter une aire réservée aux canoës et aux navires à aubes, une aire de fréquentation diurne et un parcours de golf de neuf trous.

Une Première nation met à profit le regain d'activité dans les champs de pétrole

Par Sheldon Hughes

Ouverte depuis 1999, We H'ny M'ny Enterprises devient vite la vedette des nouvelles entreprises dans la Première nation de Paul.

Selon Johnson Rain, agent de développement économique pour la Première nation de Paul, cette entreprise unique en son genre a évolué par suite d'un regain d'activité dans les champs de pétrole en 1997-1998.

« Après avoir constaté un véritable regain d'activité dans les champs de pétrole, nous avons fait les démarches nécessaires au démarrage de cette nouvelle compagnie », a affirmé M. Rain.

We H'ny M'ny est une compagnie appartenant à la bande qui se consacre à soumissionner des travaux liés au champ de pétrole au nom de ses conducteurs de matériel lourd. Le matériel sert principalement aux marchés de travaux liés au champ de pétrole, mais la compagnie ne prendra pas à la légère les options qui s'offrent à elle. Selon M. Rain, l'innovation et l'adaptabilité seront les clés du succès de la compagnie.

La compagnie participe actuellement à différentes activités, allant de l'aménagement de paysage et la construction de routes aux travaux de prospection géosismique et de conduite d'élevage. We H'ny M'ny s'est placée de manière à pouvoir réagir à n'importe quelle possibilité susceptible de se présenter.

D'après M. Rain, le taux de chômage élevé dans la Première nation a été l'une des principales raisons justifiant la création de We H'ny M'ny. Grâce à une stratégie élaborée en collaboration avec son équipe de ressources humaines, la Première nation de Paul a pu orienter ses effectifs en fonction des exigences du marché.

« Nous avons créé des programmes de formation et des cours d'accréditation des personnes travaillant dans les champs de pétrole qui ont doté nos travailleurs des outils nécessaires pour réussir dans l'industrie pétrolière et gazière », a affirmé M. Rain.

« Betty Rain, notre agente de ressources humaines, nous a beaucoup aidés. »

En dépit du fait qu'elle dispose d'effectifs récemment formés, We H'ny M'ny n'a pu profiter de certaines occasions en raison d'une pénurie de matériel.

« Il a fallu au moins 10 ans pour acquérir tout le matériel que nous avons présentement à notre disposition, et il reste encore des achats à faire », a ajouté M. Rain.

« Les choses se sont arrangées une étape à la fois. Lorsque nous avons eu affaire à différentes compagnies, j'ai bien noté le genre de matériel et de services qu'elles recherchaient. Bref, ces transactions ont servi de base à l'orientation stratégique de We H'ny M'ny. »

Le stock de matériel lourd dont dispose We H'ny M'ny comprend un tracteur à chenilles D-6, une grue excavatrice 320, une niveleuse, une pelle chargeuse frontale IT-24 ainsi qu'une variété de tondeuses autoportées et de matériel pour aménagement paysager. Les machines servent principalement aux travaux de construction et d'entretien de puits de pétrole et de gaz, à la construction de profils sismiques et aux travaux connexes ainsi qu'à la construction de routes.



M^{me} Betty Rain (gauche) et M^{me} Virginia Rain (droite) debout à côté d'une pelle chargeuse frontale alors que le conducteur M. Isaac Rain demeure au volant. La chargeuse n'est qu'une pièce de matériel lourd appartenant à We H'ny M'ny Enterprises.

La compagnie ne veut pas restreindre son accès aux marchés et recherche donc d'autres types de travaux qui viendraient compléter son plan d'entreprise. Bien que les projets pétroliers et gaziers demeurent le centre d'intérêt de la compagnie, celle-ci étudie d'autres initiatives.

« Notre entreprise revêt diverses formes; nous ne voulons donc pas nous spécialiser exclusivement en matériel lourd », a admis M. Rain.

« Nous sommes présentement engagés dans le domaine de la gestion de gazon et de parcs, des projets de mise en valeur de l'environnement et dans d'autres initiatives s'y rattachant. Nous sommes fiers de pouvoir nous adapter à n'importe quel projet qui se présente. Le matériel lourd est plus ou moins le fondement à partir duquel la compagnie a été édifée. »

M. Rain attribue l'élaboration de son entente de financement à Finning (Canada) Inc. Ce plan de remplacement d'immobilisations permet d'apporter des améliorations au matériel à tous les quatre ans, et ce, en vue de minimiser les dépenses d'entretien. Selon M. Rain, l'équipe de gestion financière de Finning a joué un rôle clé dans la création d'un régime de remboursement taillé à la mesure de We H'ny M'ny Enterprises.

En 1999 – 2000, We H'ny M'ny a fait une demande auprès du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada pour obtenir de l'aide au moyen du Fonds pour la création de possibilités économiques (FCPE), laquelle servirait à faciliter l'expansion de la compagnie. Les immobilisations obtenues de Finning (Canada) étant déjà en place, il ne restait qu'à acheter une remorque à tracteur surbaissée destinée au transport du matériel aux différents chantiers de construction.

La somme de 142 000 \$ accordée à la compagnie en vertu du FCPE lui a permis d'acheter un camion de service / d'entretien. De plus, la compagnie est en train d'obtenir un tracteur et une remorque, soit des achats également imputés à la contribution susmentionnée. Une fois la remorque en place, M. Rain s'attend à une demande accrue pour leurs services.

We H'ny M'ny Enterprises travaille présentement à de nombreux marchés, notamment un marché de main-d'oeuvre avec TransAlta. Ce marché a permis de créer quatre emplois dans l'usine voisine ainsi que huit à dix emplois de plus ayant pour fonction la prestation de services de mise en valeur du site à TransAlta.

La compagnie a également conclu avec TransAlta un marché de prestation de services visant à assurer l'hygiène, l'entretien et l'aménagement paysager de l'aire de fréquentation diurne du Parc provincial Wabamun Lake ainsi que l'approvisionnement de cette dernière en

bois de chauffage. Par ailleurs, la compagnie se penche sur la possibilité d'élargir le Club de golf Ironhead – qui appartient à la bande – pour englober une coentreprise qui consiste à construire un centre de conférences / hôtel ainsi qu'un centre d'interprétation.

De plus, We H'ny M'ny a percé sur le marché de l'agriculture, comme en témoignent l'enclos de bisons qu'elle a construit et l'opération d'élevage bovin en liberté qu'elle vient de mettre sur pied.

« Mon objectif face au dossier du développement économique a toujours été de tirer le meilleur parti possible de notre situation. Nous devons rechercher activement des solutions de rechange et des options afin d'amorcer les projets. Le soutien qu'ont offert le chef et le conseil de bande à We H'ny M'ny dès le départ a été d'une valeur inestimable », a souligné M. Rain.

On espère que We H'ny M'ny Enterprises jouira d'un grand succès grâce à sa façon novatrice d'aborder l'emploi communautaire et l'autosuffisance au moyen de l'adaptabilité et de la polyvalence. Cette approche devrait permettre à la compagnie de toujours faire partie intégrante du programme de développement économique de la Première nation de Paul.

Le matériel lourd : Pierre angulaire de la nation crie de Loon River

Par Sheldon Hughes

Situé au coeur des champs de pétrole de l'Alberta, la nation crie de Loon River a trouvé un créneau pour Loon River Cree (LRC) Contractors Ltd.

Cette compagnie de construction prospère exerce ses activités dans les champs de pétrole depuis 1992 et les membres de la direction et du personnel envisagent la dernière série d'expansions comme des points de départ d'un avenir des plus productifs.

L'origine de LRC Contractors Ltd. – dont le chiffre d'affaires a atteint plusieurs millions de dollars – remonte à 1992, l'année où 36 ouvriers à la scie mécanique ont reçu une formation qui a été assurée par un programme d'emploi local, grâce auquel le matériel requis a été fourni. La compagnie a évolué en tant que moyen de baisser le nombre d'assistés sociaux dans la réserve et d'encourager les membres de la bande à s'intégrer à la population active.

Le gérant Robert Noskey est entré en fonction chez LRC Contractors Ltd. à titre d'ouvrier à la scie mécanique en décembre 1993 et veille aux opérations de la compagnie depuis 1994. M.

Noskey qualifie de logique la transition de l'origine modeste de LRC Contractors Ltd. vers une compagnie qui offre un vaste éventail de services.

« Nous avons reconnu la nécessité d'acquérir du matériel lourd. Vu la forte demande de gros tracteurs à chenille, nous avons eu l'impression d'avoir manqué un grand nombre de marchés lucratifs », a noté M. Noskey.

« Après avoir confié de gros travaux à des sous-traitants, nous nous sommes aperçus que nous pourrions réaliser des bénéfices accrus si nous possédions notre propre équipement. »

LRC Contractors Ltd., compagnie appartenant à la bande, a accumulé de nombreuses pièces de matériel lourd, dont cinq camions. Elle offre maintenant une grande variété de services, y compris la construction de routes et de puits de pétrole, le déblaiement et le curage de profils sismiques, le transport de pétrole brut, l'entretien de routes, la lecture de compteurs, les services rendus par tracteur à chenille et le voiturage d'eau.

Cette entreprise dynamique n'a pas été créée du jour au lendemain, selon Brian Pitcairn, gestionnaire de la bande. En effet, ce dernier attribue, en grande partie, le succès connu par LRC Contractors Ltd. aux changements apportés à la politique de gestion. L'appui du conseil d'administration a également contribué à la réussite de la compagnie.

« Notre conseil d'administration, composé du chef Paddy Noskey et des conseillers de la bande de la nation crie de Loon River, a joué un rôle clef dans le processus nous permettant, à M. Noskey et moi, de mettre en place les outils nécessaires pour favoriser la réalisation de nos objectifs de gestion », a fait remarquer M. Pitcairn.

« Le chef et le conseil de bande nous ont soutenus du début à la fin. On doit, en majeure partie, le succès de LRC Contractors Ltd. à ces intervenants et à leur vision cohérente des aspects auxquels il fallait apporter des améliorations. »



Du matériel lourd fonctionnant à plein rendement pour LRC Contractors Ltd.

« Il fallait modifier notre système de gestion; le contrôle des comptes créditeurs et débiteurs nécessitaient des améliorations. Certaines des activités de la compagnie étaient exercées sans facturation. La compagnie était sous-capitalisée. De plus, bon nombre des compagnies locales s'opposaient fortement à notre pénétration de l'industrie. »

Après avoir remanié sa stratégie de gestion, LRC Contractors Ltd. a intensifié sa recherche de travaux de prospection géosismique et de marchés de construction de puits de pétrole qui s'avéreraient plus rentables. Selon M. Pitcairn, la compagnie a alors trouvé une société pétrolière disposée à donner à LRC Contractors Ltd. l'occasion de faire démarrer ses opérations. À cet effet, Star Oil & Gas et Alberta Energy Corporation a sous-traité des travaux de construction au titre de concessions pétrolières à LRC Contractors Ltd., mais sa pénurie de matériel lourd représentait un autre obstacle. Heureusement, LRC Contractors Ltd. a pu louer le matériel nécessaire auprès de compagnies locales, permettant ainsi l'avancement des travaux comme prévu.

Cette opération s'est avérée le premier des nombreux marchés qui ont porté fruit pour la compagnie et a préparé le terrain à l'obtention d'un autre contrat de prospection géosismique d'envergure au cours de l'hiver de 1996-1997. D'après M. Pitcairn, ces marchés de

prospection géosismique initiaux ont contribué au renforcement de la position de la compagnie et à la création d'une assise solide grâce à laquelle elle sera en mesure de poursuivre son développement.

C'est à ce moment-là où LRC Contractors Ltd. a fait une demande auprès du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada pour obtenir de l'aide au moyen du Fonds pour la création de possibilités économiques (FCPÉ), laquelle faciliterait l'achat de nouvelles machines. Le FCPÉ a été conçu de manière à permettre aux entreprises rentables d'obtenir de l'aide financière sous forme de capitaux d'appoint en vue de leur développement.

« Le FCPÉ nous a permis de nous lancer dans une initiative que nous n'aurions pas pu poursuivre sans aide financière », ajouté M. Pitcairn.



« Nous disposions de suffisamment de fonds pour faire un versement initial sur le nouveau matériel, mais les mensualités auraient été considérables. Par ailleurs, nous avons adopté une philosophie voulant que nous utilisions de nouveau matériel seulement, et ce, pour éviter des pannes et des dépenses d'entretien élevées. »

« En tant que subvention participative, le FCPÉ nous a aidés à réduire notre niveau d'endettement pour que nous disposions de plus de capitaux propres au stade initial. Ce financement a eu pour effet, premièrement, de réduire les mensualités, diminuant ainsi nos frais généraux fixes et, deuxièmement, de rehausser notre bilan auprès des bailleurs de fonds éventuels. »

« Nous n'avons pas eu de difficulté à obtenir de l'aide », a prétendu M. Pitcairn. « Une fois que nous avons présenté nos états financiers pour l'exercice précédent ainsi qu'un plan d'entreprise détaillé au MAINC, il s'agissait tout simplement d'obtenir l'approbation de ce dernier. »

En 1998, LRC Contractors Ltd. a eu recours au programme à deux reprises afin d'acheter deux tracteurs à chenille. En 1999, le programme a servi à l'achat d'un tracteur à chenille D-6R. Les tracteurs ont coûté au total 580 000 \$, dont une somme de 100 000 \$ a été imputée au FCPÉ du MAINC.

« Tout le processus a été tout ce qu'il a y de plus simple. Nous avons reçu un soutien formidable de la région », a noté M. Pitcairn.

Grâce à son éthique du travail exceptionnelle, à son approche visionnaire et à sa gestion solide, LRC Contractors Ltd est en mesure de demeurer une opération des plus prospères.

« Nous avons clôturé l'exercice 1999-2000 avec un bénéfice, et vu nos fonds de roulement, notre position de trésorerie est favorable jusqu'à maintenant cette année. Nous nous attendons à ce que notre succès se poursuive tout au long de l'hiver », a ajouté M. Pitcairn.

Lac du Nord riche en poissons-trophées devient un véritable paradis pour pêcheurs

Par Terry Lusty

Comme l'a affirmé Ron Laframboise, agent du développement économique pour la nation crie de Little Red River à la Prairie de Jean D'or Prairie en Alberta nord-central : « Nous avons connu un été des plus achalandés, probablement la meilleure saison estivale depuis notre lancement, en 1992. »

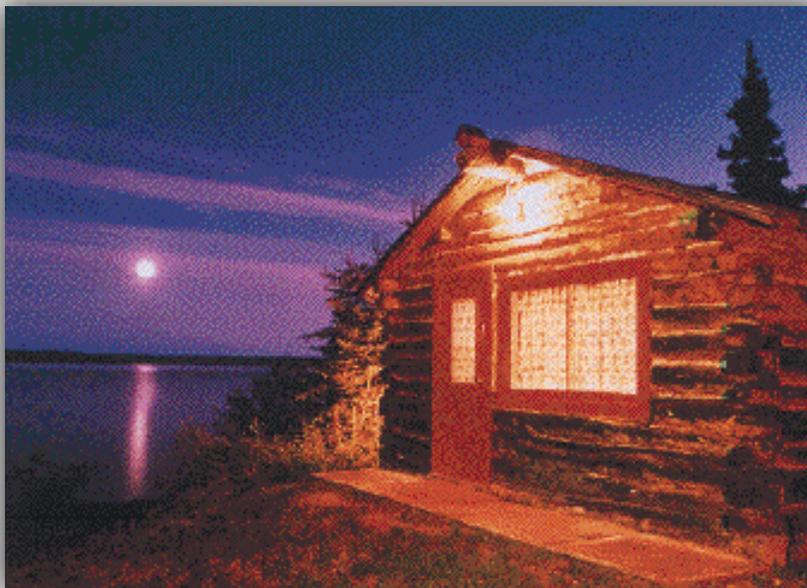
La bonne nouvelle selon M. Laframboise : dans la réserve, située à 150 kilomètres au nord-ouest de High Level, on ne parle que de son camp de pêche à lac Margaret.

Il s'agit de l'un des quatre camps de pêche qui appartiennent à la nation crie de Little Red River. On le trouvera pittoresquement niché dans les monts Caribou, situés à environ 70 kilomètres au nord-est de Jean D'or le long de la bordure ouest du Parc national Wood Buffalo. Joli et idyllique, ce cadre naturel n'est pas le seul atout intéressant du camp.

La région attire tant de touristes grâce à l'excellente expérience de pêche qui leur est réservée. Les eaux froides et profondes du lac, qui mesure 19 x 7 kilomètres, abondent en espèces comme le grand brochet, l'ombre de l'Arctique, le doré jaune, voire en truites pesant jusqu'à 30 livres.

Au cours de l'exercice 1998-1999, le camp de pêche de lac Margaret a été subventionné par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada au coût de 70 000 \$, et ce, en vertu du Fonds pour la création de possibilités économiques. Une contribution supplémentaire de 140 000 \$ de la part de la bande a été affectée au remplacement des tapis et à l'achat de nouveaux lits, en plus d'appareils électroménagers, de meubles, de bateaux et de moteurs.

Jusqu'à 35 personnes peuvent se loger dans les petites cabanes en bois carré, qui complètent bien le pavillon principal, édifice à deux étages



L'une des petites cabanes en bois carré qui agrémentent le camp de pêche de lac Margaret



Le camp de pêche de lac Margaret niché dans les monts Caribou

mesurant 40 pi x 70 pi qui comprend un poste d'eau courante froide ainsi que le chauffage.

L'édifice principal abrite également une salle de conférence, un sauna, un bain tourbillon et des salles de bain avec douches, de même qu'un foyer, un salon, une table de billard et un jeu de galets. Accessible par voie aérienne seulement, lac Margaret est connu comme l'un des lacs riches en poissons-trophées de l'Alberta. À lac Margaret, la saison touristique commence habituellement en mai et prend fin en septembre, période au cours de laquelle huit personnes sont au service du camp, dont deux postes à combler par des étudiants d'été.

Par ailleurs, la bande veille à l'exploitation de trois opérations de moindre importance à lac Pitchimi, lac Wentzell et à lac Eva. Ce dernier se trouve à 1,6 kilomètres seulement de lac Margaret et sert de centre de loisirs éloigné. Le camp à lac Pitchimi peut héberger jusqu'à 10 personnes et est desservi par des radiotéléphones mobiles et des radios bidirectionnelles. Quant à l'installation de lac Wentzell, ses deux chalets à armatures de tente répondent aux besoins de ceux qui préfèrent plutôt vivre à la dure.

Tous les trois sites sont dotés de bateaux et de moteurs, soit une bénédiction pour les pêcheurs à la ligne. Au gîte de lac Margaret, on trouvera un quai d'amarrage, du carburant, des articles de pêche et des gilets de sauvetage.

« Nous espérons étendre nos activités à d'autres lacs », a noté M. Laframboise. Selon lui, ils étudient mûrement la possibilité de s'établir à deux autres lacs dans les environs, et à un lac situé dans le Parc national Wood Buffalo.

« Mais on a bien des obstacles à surmonter avant d'établir un gîte dans le parc », a-t-il admis.

On fait la promotion de ce genre d'entreprise en prenant part à huit à dix salons professionnels chaque année. D'après M. Laframboise, la plupart des clients viennent des États-Unis et de l'Alberta. En général, les gens réservent leurs sites préférés entre janvier et mai.

En raison d'un printemps frais et pluvieux cette année, la saison touristique a commencé plus tard que prévu. Les propriétaires espèrent reprendre le collier l'an prochain avant la mi-mai.

Pour obtenir plus de renseignements, on peut communiquer avec la Bande de Little Red River par téléphone au (780) 759-3929.

Un investissement stratégique

dans le développement économique annoncé par le ministre Robert Nault

Le 18 mai dernier, à Winnipeg, M. Robert Nault, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a annoncé un changement important sur le plan des dépenses ministérielles.

Cette année, une somme supplémentaire de 75 millions de dollars sera investie de façon stratégique dans le développement économique des Premières nations et des Inuits.

« Depuis ma nomination au poste de ministre, j'ai consacré beaucoup de temps à examiner les activités du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien », a déclaré M. Nault aux participants à Vision Quest 2000, une importante conférence sur le développement économique des Autochtones. Il a précisé qu'il s'était penché tout particulièrement sur la question des dépenses du Ministère, se demandant notamment : « Comment pouvons-nous renforcer l'économie des Inuits et des Premières nations? »

Au cours des huit derniers mois, le Ministre a rendu visite à des Aînés, à des dirigeants et à des membres de quelque 65 collectivités des Premières nations et des Inuits d'un bout à l'autre du pays. Ces visites lui ont permis de confirmer la conclusion suivante : les chefs et les dirigeants désirent consacrer leur énergie à édifier des économies et des collectivités plus fortes de manière à donner aux jeunes l'espoir et la promesse d'un avenir prospère.

Une telle constatation a incité M. Nault à réviser les priorités ministérielles afin d'investir de façon stratégique les 75 millions de dollars dans le développement économique. Grâce à ce montant supplémentaire, le Ministère a plus que quadruplé les fonds consacrés à l'édification de l'économie des Premières nations et des Inuits.

« Une augmentation budgétaire pour l'année 2000-2001 et pour les années à venir permettra de déployer plus d'efforts en vue d'établir des partenariats avec les

collectivités et les entreprises, les autres gouvernements et le secteur privé », a déclaré le ministre.

Le Ministère injecte, entre autres, 17 millions de dollars de plus pour appuyer quatre projets visant à favoriser l'expansion des entreprises et la création d'emplois chez les Premières nations. Deux de ces projets sont liés aux ressources naturelles. Il s'agit, d'une part, du Programme de partenariats pour l'exploitation des ressources naturelles, qui



M. Robert Nault, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada

visé à accroître la participation des Premières nations et des Inuits aux importants projets de mise en valeur des ressources naturelles. D'autre part, il y a le Programme de négociation de l'accès aux ressources, qui aide ces collectivités à accéder aux ressources naturelles à l'extérieur des réserves et à en assurer la gestion ainsi qu'à encourager les investissements dans des projets de mise en valeur des ressources. Le troisième projet qui se voit accorder des fonds supplémentaires regroupe des programmes de développement commercial, comme le Fonds pour la création de possibilités économiques, qui fournit les capitaux propres nécessaires au démarrage et à l'expansion d'entreprises communautaires, et le Programme d'acquisition des ressources, qui aide les collectivités à obtenir des permis et des licences d'exploitation des ressources

naturelles. De fait, un supplément de 10 millions de dollars sera alloué à ces deux programmes. Le quatrième projet qui profitera des nouveaux fonds investis est l'initiative Participation des Autochtones au marché du travail dans le cadre de laquelle le gouvernement et le secteur privé s'efforcent de favoriser l'embauchage d'Autochtones partout au Canada.

Le ministre Nault a également annoncé la mise sur pied de quatre nouvelles initiatives. Tout d'abord, un montant supplémentaire de trois millions de dollars viendra faciliter la création d'un fonds de garantie contractuelle afin de permettre aux entreprises autochtones d'obtenir des cautions de soumission et des garanties de bonne exécution. Ensuite, une somme de 500 000 \$ sera attribuée cette année pour concrétiser la création d'un fonds de capital de risque qui répondra aux besoins des entrepreneurs des Premières nations. Le troisième projet du Ministère permettra de mettre à la disposition des Premières nations 10,5 millions de dollars d'ici à la fin du présent exercice, afin qu'elles puissent investir des capitaux propres dans d'importantes entreprises commerciales. Enfin, une somme de 40 millions de dollars sera versée aux Premières nations et aux Inuits pour qu'ils établissent, avec le secteur privé et d'autres ordres de gouvernement, des partenariats visant la réalisation de grands projets régionaux de développement économique et qu'ils puissent tirer parti de ces relations d'affaires.

Selon le ministre, toutes ces initiatives constitueront un apport immédiat et favorable au développement économique des Autochtones.

Le ministre a déclaré qu'il comptait ajouter l'année prochaine la somme de 100 millions de dollars aux 75 millions de dollars consacrés cette année au développement économique. « Je crois que le fait d'augmenter le budget pour le faire passer de 25 à 200 millions de dollars par année constituera une étape importante dans l'atteinte de notre objectif de renforcer les économies des Premières nations et des Inuits au Canada », a-t-il affirmé.

Johl Ready : maître du développement économique

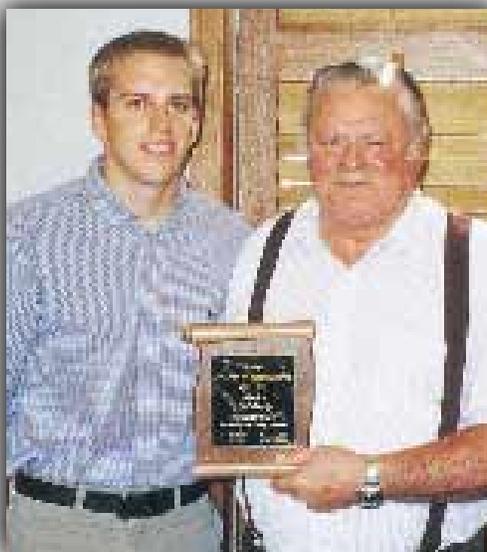
Il s'agit du type au service du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) que consultent les clients autochtones ayant besoin d'aide et de conseils sur la préparation de leurs plans et avant-projets d'entreprise en vue de profiter du Fonds pour la création de possibilités économiques et d'autres sources de financement du MAINC offertes aux entreprises.

M. Ready a apporté au MAINC un bagage impressionnant, grâce à son expérience notamment dans l'industrie des services-conseils et du génie ainsi qu'à titre de travailleur indépendant dans l'industrie de la construction. Après avoir réalisé qu'il s'intéressait aux gens plutôt qu'au « bénéfice net inscrit au bas d'un rapport financier », il a décidé de rechercher d'autres débouchés. Voilà comment il s'est retrouvé au MAINC.

Le poste de chef de secteur du développement économique des districts du Petit lac des Esclaves et d'Edmonton-Hobbema était la première affectation de M. Ready. Il a finalement concentré ses activités sur le district d'Edmonton-Hobbema seulement. En 1978, il a déménagé au bureau régional à Edmonton.

Au cours des 23 dernières années, M. Ready a été témoin de nombreux changements favorables en matière de développement économique. En 1973, l'année de grande prospérité en Alberta, les Premières nations étaient très désireuses de pénétrer dans le courant principal de l'activité économique. Pour prêter main forte aux Premières nations, le personnel du MAINC a fait la plupart du travail, qui consistait même à visiter les collectivités afin de préparer les plans d'entreprise. À l'époque, il y avait 32 membres du personnel chargés du dossier.

Aujourd'hui, la section du développement économique regroupe sept personnes. On attribue cette baisse radicale au transfert des responsabilités entourant le dossier aux Premières nations.



M. Johl Ready et son fils Curtis arborent avec fierté le Prix d'excellence 2000 du Directeur général régional

« Le transfert des responsabilités s'est concrétisé au bon moment, mais il manquait un composant », a admis M. Ready.

« Aucun mécanisme de renforcement des capacités n'a été mis à la disposition des collectivités ou de ses agents de développement économique. On ne peut trop insister sur l'importance de renforcer les capacités au moyen de l'éducation. »

M. Ready envisage l'éducation et l'autosuffisance comme des étapes préliminaires devant conduire à l'autonomie gouvernementale. Il a constaté d'importants progrès au cours des dernières années. Par exemple, il semble qu'à tous les cinq ans, le niveau de scolarité moyen des membres des Premières nations augmente d'une année et de plus en plus de gens passent aux études postsecondaires. Étant donné que l'Alberta présente d'intéressantes possibilités d'affaires, les Premières nations y voient l'occasion de générer des millions de dollars de revenus au sein de leurs collectivités et d'embaucher des centaines de membres.

« Cela profite non seulement aux Premières nations, mais également aux collectivités voisines et à la province dans son ensemble », a affirmé Ready.

La façon dont les entreprises des Premières nations sont subventionnées par le gouvernement fédéral constitue un autre changement. En effet, dans les années 1980, Industrie Canada a mis sur pied un programme national de développement économique. Outre une source de financement, ce programme avait pour mandat d'assurer la prestation de services de développement économique; il est finalement devenu Entreprise autochtone Canada (EAC).

En 1995, les Premières nations d'un bout à l'autre du Canada craignaient que la plupart de leurs possibilités d'affaires « passent entre les mailles du filet » du financement accessible par l'entremise de l'EAC. Le MAINC a bien réagi en mettant sur pied le Fonds pour la création de possibilités économiques, qui a permis au Ministère d'offrir de l'aide financière sous forme de capitaux d'appoint. Le fonds est équivalent à la valeur nette en espèces de la Première nation et représente ensemble suffisamment de capitaux propres destinés au projet pour justifier qu'une institution financière accorde un prêt égal au solde sans garanties du gouvernement fédéral.

Réципиентаire du Prix d'excellence 2000 du Directeur général régional (MAINC – région de l'Alberta), M. Ready a joué un rôle clé dans l'approbation de 21 et 18 projets d'entreprise soumis par des Premières nations en 1998-1999 et 1999-2000 respectivement, soit une marque sans précédent à l'échelle nationale. M. Ready le considère comme un succès à partager avec les chefs et conseils de bande, les agents de développement économique des collectivités et avec le personnel du bureau régional de l'Alberta du MAINC.

À moins de deux ans de la retraite, M. Ready s'apprête à quitter le gouvernement fédéral. Que fera-t-il pendant sa retraite? S'il s'agit d'une activité liée à ses fonctions actuelles, M. Ready préférera se consacrer au renforcement des capacités des collectivités. « Autrement, j'aurai pour objectif de démontrer que la vie se poursuit après le travail », a conclu M. Ready.

Factums

Qu'est-ce que le Fonds pour la création de possibilités économiques?

Mis sur pied par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), ce programme offre de l'aide financière sous forme de capitaux d'appoint aux entreprises autochtones existantes leur permettant ainsi d'attirer des coentrepreneurs ou d'obtenir des capitaux d'emprunt par des moyens traditionnels, et ce, afin qu'elles puissent tirer profit des occasions d'affaires qui se présentent.

Quels sont les critères d'admissibilité?

Les activités doivent frayer la voie au développement de possibilités d'affaires rentables qui permettront à la collectivité autochtone de créer des emplois, d'accumuler des richesses et de réduire leur nombre d'assistés sociaux.

Qui est admissible?

Les collectivités des Premières nations ou leurs organismes de développement économique sont admissibles au programme.

Comment s'y prend-on pour faire une demande?

Un plan d'affaires jugé acceptable doit être soumis au MAINC, Bureau régional de l'Alberta. Par ailleurs, votre entreprise doit : démontrer son utilité / les débouchés en perspective; posséder la capacité de développement organisationnel requise, jointe à des antécédents reconnus dans le domaine de l'expansion d'entreprises; et; avoir rendu compte de ses activités, et ce, de façon régulière et acceptable.

Avec qui peut-on communiquer pour de plus amples renseignements?

Fred Sacha

Directeur, Développement économique
MAINC, Bureau régional de l'Alberta
(780) 495-2780

ou

Johl Ready

Agent principal du développement économique
MAINC, Bureau régional de l'Alberta
(780) 495-4453



Publié sous l'autorité du ministre des Affaires
indiennes et du Nord Canada

Ottawa, 2000

QS-A023-000-FF-A1

www.inac.gc.ca

This publication is also available in English under the title:
Grassroots – Aboriginal Business in Alberta

Veuillez adresser toutes correspondances,
observations et demandes à :

Gens d'ici - Entreprises autochtones en Alberta

MAINC – Région de l'Alberta
Place du Canada
9700, avenue Jasper
Bureau 630
Edmonton (Alberta) T5J 4G2

Téléphone : (780) 495-2840

Télécopieur : (780) 495-3228

Conception graphique :

Capital Colour Press
Derek Fisher Graphic Design and Illustration

Rédacteurs :

Glenn Luff, directeur,
Communications et Services à la haute direction
Kelly Nippard, agente des communications

Traduction française :

Reuven Erenberg, Translatech